



## **Droit du sport**

Auteur : Cécile Chaussard, Maître de conférences en Droit public à l'Université de Bourgogne Franche-Comté.

### **Leçon 1 : Introduction**

#### **Section 1 : La place du droit dans le sport**

#### **Section 2 : La compétition, source d'un droit spécifique au sport**

#### **Section 3 : Tentative de définition du droit du sport**

### **Leçon 2 : Les sources du droit du sport**

#### **Section 1. La diversité des sources**

#### **Section 2. Les sources issues du mouvement sportif : les règles sportives**

##### **§1. L'objet des règles sportives : l'organisation des compétitions**

- A. Les règles relatives aux compétitions
  - 1. Les règles fondatrices de la discipline : les « règles du jeu »
  - 2. Les règles relatives au déroulement des rencontres sportives
    - a. Les règles de morale sportive : le fair-play
    - b. Les règles de qualification aux épreuves
    - c. Les règles d'homologation des résultats
- B. Les règles à objet ou effet non directement sportif
  - 1. Les règles relatives au travail salarié des sportifs
  - 2. Les règles relatives à la profession d'agent sportif
  - 3. Les règles relatives à la gestion des clubs

##### **§2. Les caractéristiques des règles sportives**

- A. Le caractère impératif des règles sportives
- B. Les règles sportives, manifestation du pouvoir normatif des fédérations

#### **Section 3. Les sources issues des pouvoirs publics : l'exemple de la France**

##### **§1. Les textes successifs**

- A. Les premières interventions législatives (1940-1984)
  - 1. La loi du 20 décembre 1940
  - 2. Les ordonnances de 1943 et de 1945
  - 3. La « loi Mazeaud » du 29 octobre 1975
- B. La loi du 16 juillet 1984 et ses aménagements successifs
  - 1. Le texte initial
  - 2. Les modifications successives
- C. Le code du sport et les réformes postérieures

##### **§2. La relativité du droit spécial du sport**

- A. La coexistence du droit spécial du sport et du droit commun
- B. L'impact du droit spécial du sport sur l'autonomie des règles émanant du mouvement sportif

### Section 4. Les sources européennes du droit du sport

#### §1. Les sources issues de l'Union européenne

- A. Une reconnaissance modeste du sport
  - 1. L'absence de compétences réelles
  - 2. Un rapprochement du « mouvement sportif » et de l'Union européenne
- B. L'application au sport du droit « classique » de l'Union européenne
  - 1. La soumission du sport aux grandes libertés économiques
    - a. La libre circulation des travailleurs
    - b. La libre circulation des services
    - c. La libre circulation des capitaux
  - 2. La soumission du sport au droit de la concurrence

#### §2. Les sources issues du Conseil de l'Europe

- A. La promotion du sport en Europe : la Charte européenne du sport
- B. Les conventions visant à protéger le sport contre la violence, le dopage et la manipulation des compétitions sportives
  - 1. La convention contre le dopage
  - 2. La convention contre la manipulation de compétitions sportives
  - 3. Les conventions européennes sur la violence des spectateurs
- C. L'application de la Convention de sauvegarde des droits de l'Homme et des libertés fondamentales en matière sportive

## Leçon 3 : Le mouvement sportif

### Section 1. L'histoire du mouvement sportif

#### §1. La naissance des sports modernes

#### §2. L'exportation du modèle anglais et la mise en place du mouvement sportif fédéral

#### §3. La création du mouvement olympique

### Section 2. L'organisation du mouvement sportif

#### §1. La structure pyramidale du sport

#### §2. Un mouvement associatif et unitaire

- A. Un mouvement associatif
- B. Un mouvement unitaire et monopolistique
  - 1. L'unité du mouvement sportif fondée sur le mécanisme de l'affiliation
  - 2. Le monopole des fédérations sportives sur l'organisation et la gestion de leur discipline
    - a. La signification du monopole fédéral
    - b. L'objet du monopole fédéral
    - c. Les effets du monopole sur l'accès à la compétition : la licence sportive
    - d. L'exercice délégué du monopole
- C. L'organisme de représentation des fédérations sportives : le Comité national olympique et sportif français (CNOSF)
  - 1. L'organisation du CNOSF
  - 2. Les missions du CNOSF
    - a. Les missions olympiques
    - b. Les missions de représentation du sport français
    - c. Les missions particulières

### Leçon 4 : L'encadrement public du sport en France : les administrations du sport

#### Section 1. Introduction

#### Section 2. Les administrations et établissements publics de l'État

##### §1. L'Administration centrale : le ministère des sports

- A. Historique
- B. Organisation
- C. Les missions

##### §2. Les services déconcentrés de l'État au niveau local

##### §3. Les établissements publics nationaux

- A. L'Institut national du sport, de l'excellence et de la performance (INSEP)
- B. Le Centre national pour le développement du sport (CNDS)
- C. Les écoles nationales
  - 1. L'École nationale des sports de montagne
  - 2. L'École nationale de voile et des sports nautiques (ENVSN)
  - 3. L'Institut français du cheval et de l'équitation (IFCE)

##### §4. Les établissements publics locaux : les Centres de ressources, d'expertise et de performance sportives (CREPS)

#### Section 3. L'Administration territorialement décentralisée du sport

##### §1. Les structures administratives territoriales du sport

##### §2. Les cadres d'emplois de la filière sportive

### Leçon 5 : Le statut des fédérations

#### Section 1. Le service public des sports, source du régime particulier des fédérations sportives

##### §1. La reconnaissance du service public des sports par le Conseil d'État

- A. L'arrêt « FIFAS » : la découverte du service public des sports
- B. La confirmation de la solution « FIFAS » par les jurisprudences postérieures

##### §2. La consécration législative du service public des sports

- A. La confirmation législative de la jurisprudence « FIFAS »
- B. L'élargissement du cadre du service public des sports

#### Section 2. Le statut particulier des fédérations sportives françaises

##### §1. Le service public, source du statut particulier des fédérations sportives françaises

##### §2. Les règles communes à l'ensemble des fédérations sportives issues du code du sport

- A. L'objet sportif des fédérations sportives
- B. L'indépendance des fédérations sportives
- C. Les règles d'organisation interne aux fédérations sportives
  - 1. Le statut associatif des fédérations
  - 2. Les règles relatives aux catégories de membres des fédérations
  - 3. Les règles relatives à l'octroi des licences

### §3. Le statut des fédérations agréées

- A. Les effets attachés à l'agrément
- B. L'octroi de l'agrément
  - 1. Les conditions requises
    - a. Les obligations statutaires et réglementaires
    - b. La durée d'existence
    - c. La capacité d'encadrement de la discipline
  - 2. La décision ministérielle d'octroi, de refus ou de retrait de l'agrément
    - a. La nature juridique de la décision ministérielle
    - b. Le pouvoir discrétionnaire du ministre
    - c. Le retrait de l'agrément

### §4. Les fédérations délégataires

- A. La délivrance de la délégation
  - 1. Les conditions relatives à la demande
  - 2. La décision ministérielle d'octroi, de refus ou de retrait de la délégation
    - a. La nature juridique de la décision ministérielle
    - b. La décision d'octroi
    - c. La décision de refus de délivrance de la délégation
    - d. La décision de retrait de la délégation
- B. La délégation, fondement légal du monopole fédéral
  - 1. L'organisation des compétitions, objet exclusif de la délégation
  - 2. Les pouvoirs délégués aux fédérations
    - a. Le pouvoir d'organiser les compétitions « officielles »
    - b. Le pouvoir de sélection
    - c. Le pouvoir d'édiction des règlements sportifs
  - 3. La protection du monopole fédéral
- C. Les ligues professionnelles, organismes délégués des fédérations sportives
  - 1. L'organisation interne des ligues professionnelles
  - 2. La répartition des compétences entre les ligues et les fédérations délégataires
    - a. Une convention obligatoire entre la ligue et la fédération
    - b. Les compétences exclusives de la fédération
    - c. Les compétences partagées
    - d. Les compétences propres de la ligue professionnelle

## Leçon 6 : Le régime juridique des fédérations

### Section 1. Les actes administratifs des fédérations sportives

#### §1. L'identification des actes administratifs des fédérations sportives

- A. Les critères de qualification
  - 1. La qualification d'acte administratif réservée aux actes des fédérations délégataires
  - 2. Des actes manifestant l'usage de prérogatives de puissance publique
- B. La mise en œuvre des critères
  - 1. L'appréciation large des pouvoirs d'organisation des compétitions
  - 2. Les prérogatives de puissance publique directement rattachées aux compétitions
  - 3. Le cas du pouvoir disciplinaire
  - 4. Le caractère administratif des décisions fédérales à objet commercial

#### §2. L'application des règles du droit administratif

### Section 2. Les actes privés des fédérations sportives

- §1. Les actes privés des fédérations agréées
- §2. Les décisions des fédérations internationales
- §3. Les actes privés des fédérations délégataires

## Leçon 7 : Les compétiteurs

### Section 1. Les sportifs

- §1. La distinction entre sportif amateur et sportif professionnel
- §2. Le statut spécifique de sportif de haut niveau

### Section 2. Les clubs sportifs

- §1. La notion de club sportif
- §2. Les associations sportives
- §3. Les sociétés sportives
  - A. L'objet des sociétés sportives : la gestion de l'activité professionnelle
  - B. Les différentes sociétés sportives
    - 1. Des règles communes applicables à l'ensemble des sociétés sportives
      - a. La convention obligatoire entre l'association « support » et la société sportive
      - b. L'interdiction pour une personne privée de contrôler ou d'exercer une influence notable sur plusieurs sociétés sportives dont l'objet social porte sur une même discipline sportive
      - c. La prohibition des prêts et des cautionnements entre sociétés sportives
      - d. L'autorisation des offres au public de titres financiers par les sociétés sportives
    - 2. Des règles spéciales applicables aux sociétés sportives spécifiques : EUSRL, SAOS, SASP et SEMSL

## Leçon 8 : La responsabilité civile liée au déroulement des compétitions

### Section 1. Introduction

### Section 2. Les régimes de responsabilité applicables lorsque la victime est un sportif

- §1. Le sportif victime d'un dommage causé par un autre sportif
  - A. L'auteur du dommage est un sportif non salarié
    - 1. La responsabilité du fait personnel
    - 2. La responsabilité du fait des choses
    - 2. La responsabilité du fait d'autrui
      - a. La responsabilité des parents du fait d'un sportif mineur
      - b. La responsabilité du club du fait de ses membres
  - B. L'auteur du dommage est un sportif salarié

### §2. Le sportif victime d'un dommage causé par l'organisateur

## Section 3. Les régimes de responsabilité lorsque la victime n'est pas un sportif

### §1. Le cas où l'arbitre est la victime

### §2. Le cas où le spectateur est la victime

## Leçon 9 : La lutte contre le dopage

### Section 1. Les caractéristiques de la lutte contre le dopage

#### § 1. L'objet de la lutte contre le dopage

#### § 2. Le caractère international de la lutte contre le dopage : la collaboration du mouvement sportif et des États

- A. L'Agence mondiale antidopage
- B. Les principaux textes encadrant la lutte mondiale contre le dopage
  - 1. Le Code mondial antidopage, les Standards internationaux, les règles modèles et les lignes directrices
    - a. Le Code mondial antidopage
    - b. Les Standards internationaux
    - c. Les règles modèles et les lignes directrices
  - 2. La question des modalités d'application du Code mondial antidopage et des standards internationaux
  - 3. La Convention internationale contre le dopage dans le sport du 19 octobre 2005

### Section 2. Le régime de la répression du dopage

#### §1. Les principes généraux de la répression du dopage issus du Code mondial antidopage

- A. Une définition commune du dopage
- B. Une liste mondiale des produits et procédés dopants
- C. La clarification des responsabilités pour la réalisation des contrôles antidopage et le prononcé des sanctions
- D. Les principes fondamentaux en matière de sanctions
- E. Un régime unifié des autorisations d'usage à des fins thérapeutiques (AUT)

#### § 2. La répression du dopage lors des compétitions internationales

- A. La compétence de principe des fédérations internationales
- B. La compétence limitée de l'AMA
- C. Le TAS, juge des sanctions infligées pour des faits de dopage commis à l'occasion des compétitions internationales

### § 3. La répression du dopage lors des compétitions nationales : l'exemple du régime français

- A. La répression administrative et disciplinaire du dopage en France
  - 1. Le partage des compétences disciplinaires entre les fédérations sportives et l'AFLD
    - a) La compétence de principe des fédérations françaises pour prononcer les sanctions
    - b. La compétence subsidiaire de l'AFLD
  - 2. Le contrôle de la légalité des sanctions administratives et disciplinaires par les juges Français
    - a. Qualification des sanctions et application du dualisme juridictionnel
    - b. L'étendue du contrôle des sanctions prononcées par les fédérations françaises
    - c. L'étendue du contrôle des sanctions prononcées par l'AFLD
    - d. Compétence de l'AMA, des organisations sportives internationales et des organisations nationales antidopage étrangères pour saisir le juge administratif français
- B. La répression pénale du dopage en France
  - 1. Pénalisation accrue du dopage en France - Volonté des pouvoirs publics de renforcer les moyens de la lutte contre le dopage
  - 2. Les infractions pénales en matière de dopage
    - a. Les infractions pénales prévues par le Code du sport
    - b. Recherche et constatation des infractions pénales
  - 3. Les sanctions pénales en matière de dopage
    - a. Les sanctions encourues par les personnes physiques
    - b. Les sanctions encourues par les personnes morales
    - c. Les peines complémentaires

## Leçon 10 : Le contentieux sportif

### Section 1. Les caractéristiques du contentieux sportif

#### Section 2. La justice interne au mouvement sportif

##### §1. Les caractéristiques de la justice fédérale

##### §2. Le principe de l'épuisement des voies de recours internes

### Section 3. Les différentes voies de règlement des litiges sportifs français

#### §1. Le règlement des litiges sportifs par les juridictions françaises

- A. Le partage des compétences entre les juridictions judiciaires et administratives
- B. Le règlement des litiges sportifs par les juridictions administratives
  - 1. Les différents recours portés devant les juridictions administratives en matière sportive
    - a. Les recours dirigés contre les actes administratifs unilatéraux des fédérations sportives délégataires.
    - b. Les recours visant à obtenir l'engagement de la responsabilité des fédérations délégataires du fait de leurs actes unilatéraux
    - c. Les recours dirigés contre les actes des autorités publiques relatifs à l'organisation des compétitions

## Droit du sport

Auteur : Cécile Chaussard, Maître de conférences en Droit public à l'Université de Bourgogne Franche-Comté.

2. L'étendue du contrôle du juge administratif sur les actes unilatéraux des fédérations délégataires

3. Les référés administratifs en matière sportive

C. Le règlement des litiges sportifs par les juridictions judiciaires

### **§2. La procédure obligatoire de conciliation préalable à la saisine des juges français**

A. Les caractéristiques de la procédure de conciliation obligatoire

B. Les effets contentieux attachés à la procédure obligatoire de conciliation

### **§3. L'arbitrage devant la Chambre arbitrale du sport du Comité national olympique et sportif français**

## **Section 4. Le règlement des litiges sportifs internationaux par le Tribunal arbitral du sport**

### **§1. Les avantages du recours à l'arbitrage pour les litiges sportifs internationaux**

### **§2. Le Tribunal arbitral du sport**

A. Présentation du TAS

B. Le règlement des litiges sportifs internationaux par les formations du TAS

1. La distinction des procédures d'arbitrage et des contentieux sportifs soumis au TAS

2. Les sentences arbitrales

C. L'élaboration progressive d'une jurisprudence arbitrale sportive, source d'un droit sportif transnational